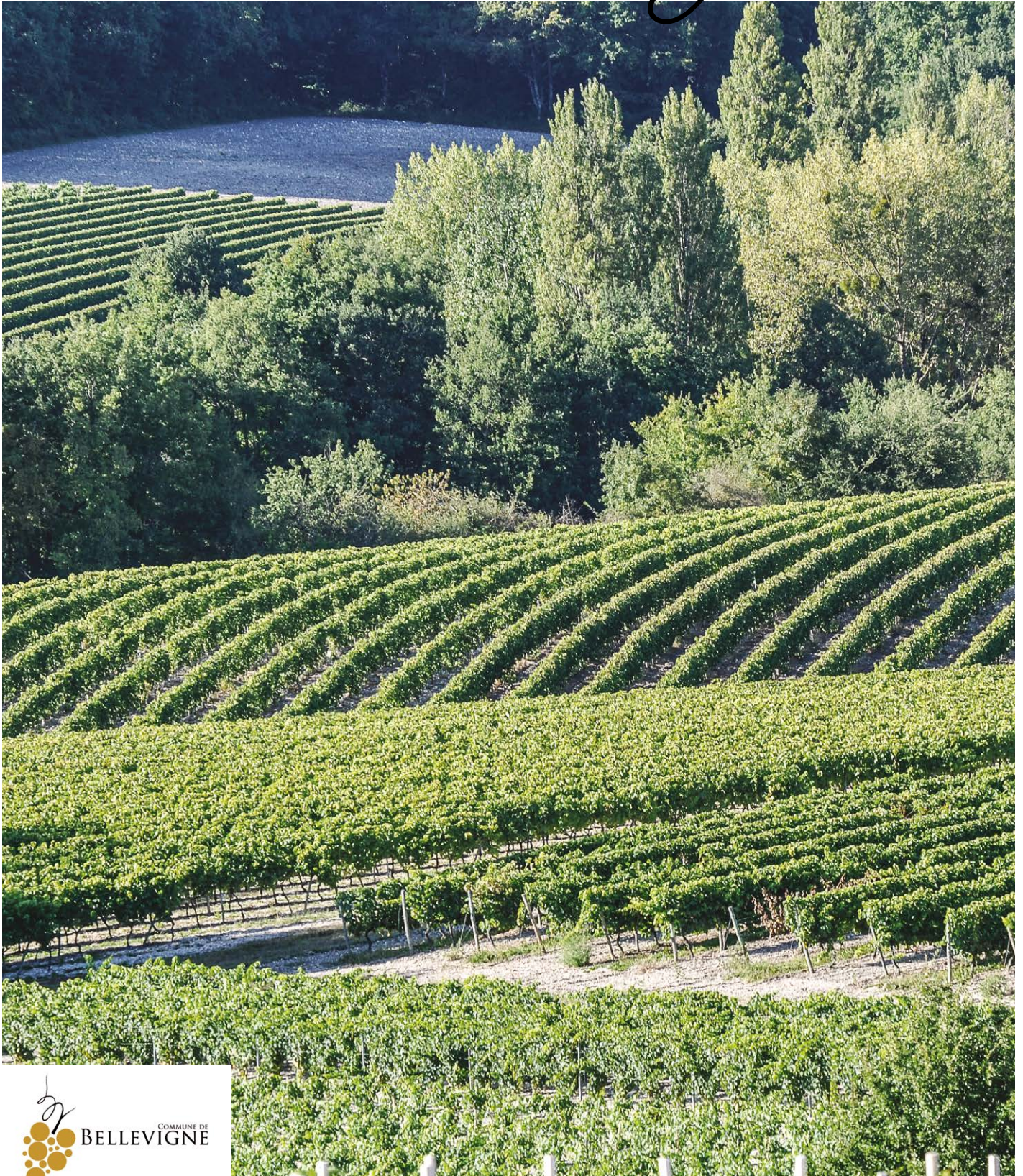


# JOURNAL

DE *Bellevigne*



# Personnel COMMUNAL



De gauche à droite, Robert Pierre, Bénédicte David, Damien Falzon, Ambre Arnaud, Florian Blanc, Axelle Hardy, Philippe Augier, Barbara Georges, Marie-Jo Barthe, Pascal Magdelaine



De gauche à droite, secrétaires de mairie, Marina Mondy, Laurence Charpentier, Isabelle Colombar, Marie-Christine Pelissier

# Sommaire

**04** | Travaux

**07** | École

**08** | Budget

**10** | Actus

**18** | Assos

**22** | État civil

**23** | Agenda

**24** | Entreprises

## Mairie

11, route de Barbezieux Malaville  
16120 Bellevigne  
05 45 97 08 14  
mairie@bellevigne16.fr

## Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 18h

Mardi, mercredi et jeudi :

9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Vendredi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

Publication gratuite réalisée  
par la commune de Bellevigne

Tirage : 600 exemplaires

Responsable de la publication : Monique Martinot

Rédaction : Commission communication

Conception graphique : AB Graphisme

Impression : Atelier Graphique Cognac

ISSN N° 2728-7416

www.bellevigne16.fr

## Une année riche en actualités

Les réalisations et les travaux d'aménagements ainsi que les projets à venir reflètent la détermination du conseil municipal de faire de notre commune un lieu où le progrès et l'innovation s'épanouissent.

Notre commune lance le début des travaux de la salle polyvalente de Malaville qui s'achèveront dans 10 mois. Un city-stade est installé à côté du groupe scolaire afin que les enfants y réalisent des activités sportives. En mai, nous attaquerons des travaux de remise aux normes de la cantine scolaire pour environ trois mois. Une superette API sera installée à Malaville au premier trimestre 2024. Nous continuons d'entretenir nos bâtiments et logements communaux, sans oublier notre voirie.

L'animation de la commune est très présente. La fête de la musique et le marché de pays et de produits régionaux ont rencontré un vif succès. Chabram<sup>2</sup> organise de nombreuses expositions de grande qualité et très appréciées de tous. DIAPAR propose tous les jours à une centaine d'adhérents, diverses activités sportives, culturelles, éducatives ou numériques.

Et pour finir, les comités des fêtes et les sociétés de chasse organisent tout au long de l'année, banquets et randonnées afin de nous divertir et nous retrouver.

Je vous laisse parcourir votre journal afin de découvrir l'activité de la commune.

Je vous souhaite de belles fêtes ainsi qu'une année 2024 pétillante et pleine de joie.

**Monique Martinot**

**Maire de Bellevigne**

**Monique Martinot, maire de Bellevigne  
et toute l'équipe municipale**

sont heureux de vous souhaiter une très belle  
année 2024 et vous convient à la cérémonie  
de présentation des vœux

**VENDREDI 12 JANVIER 2024 À 19H**

**à la salle polyvalente de Touzac,  
place de l'Église**



*« Au milieu de l'hiver, j'apprenais  
enfin qu'il y avait en moi un été  
invincible. » Albert Camus*

# Implantation d'un terrain multisport à Malaville

Depuis 2017, année de création de Bellevigne, le conseil municipal a à cœur de dynamiser le territoire communal en élargissant les services à la population, en modernisant les bâtiments recevant du public et en valorisant les équipements existants comme les terrains de tennis de Malaville et le terrain de foot de Vville/Nonaville.

**D**e nombreuses associations de la commune (aïkido, foot, chorale, accompagnement des personnes âgées, yoga...) participent au bien vivre et à cette dynamisation.

Avec l'aménagement du terrain multisport (et ses équipements annexes fitness et cardio) situé dans un triangle mairie/école/salle polyvalente et longé d'un cheminement piétonnier aboutissant de part et d'autre sur une zone de stationnement des véhicules, les élus de Bellevigne se sont mobilisés pour l'accompagnement à la pratique sportive des hommes et femmes du territoire, des jeunes enfants aux seniors. La perspective des jeux olympiques et paralympiques 2024 a incité la commune à s'associer au projet national, grâce à l'accompagnement financier de l'Agence Nationale du Sport (État), à hauteur de 50%, et du département de la Charente, à hauteur de 30%.

L'implantation de ces équipements à proximité immédiate de l'école primaire qui accueille environ 80 enfants de la maternelle à l'élémen-

taire, permet dorénavant aux enseignantes d'organiser des créneaux sportifs avec l'accompagnement d'animateurs spécialisés.

L'association DIAPAR, qui consacre ses activités à l'accompagnement des personnes âgées vers des activités culturelles et sportives, bénéficie également des équipements du terrain multisport sur des créneaux réservés

à ses membres. En dehors de ces créneaux réservés, les équipements sont en libre accès à la population, sous leur responsabilité.

Un aménagement paysager de la zone d'implantation du terrain multisport est à l'étude. Il permettra aux pratiquants de bénéficier d'un environnement accueillant et ombragé.



“

**NOUS COMPTONS SUR LE RESPECT DES BONNES PRATIQUES ET DES ÉQUIPEMENTS PAR LES UTILISATEURS, POUR LE BÉNÉFICE DE TOUS.**

## Réhabilitation de mise aux normes de la salle polyvalente de Malaville

Après de longs mois d'étude et de mise au point ayant permis d'aboutir à un compromis satisfaisant prix/objectifs, les travaux vont enfin pouvoir débuter. Le chantier devrait durer 9 mois, sous réserve d'imprévus.

**L**e foyer rural de Malaville avait été construit dans les années 60. À la pointe du progrès à l'époque et lieu de festivités très prisé de la population locale pendant de nombreuses années, le bâtiment a vieilli, ses équipements sont devenus obsolètes et sa consommation énergétique indécente pour l'heure.

La salle polyvalente de Malaville est la plus grande salle ouverte à la location sur Bellevigne. À proximité de l'enceinte scolaire et de la mairie centre, il allait de soi de mettre en œuvre son adaptation aux normes en vigueur en matière d'accessibilité et de réduction des déperditions d'énergie (notamment par le renouvellement du système de production de chauffage, le remplacement de la totalité des menuiseries et l'isolation des murs et plafonds).

Sa fonctionnalité a également été repensée, pour favoriser la diversité des utilisations (activités festives, sportives, culturelles, scolaires, réunions de travail...).

L'accent sera mis également sur le traitement esthétique extérieur du bâtiment en l'adaptant, avec l'aval de l'Architecte des bâtiments de France, à sa situation dans l'environnement géographique et patrimonial.

La commune a élaboré ce projet en partenariat avec le groupement de maîtrise d'œuvre Iléana Popea, architecte DPLG urbaniste, dont les bureaux sont basés à Royan. Le maître d'œuvre suivra la réalisation des travaux jusqu'à leur bon achèvement.

L'enveloppe financière consacrée à ce projet d'envergure et exemplaire en matière énergétique s'élève à 780 000 € HT. Des dossiers

de demandes de subventions ayant été déposés, la commune a l'immense plaisir d'être fortement accompagnée dans la réalisation des travaux, grâce à des subventions finançant 80% le projet. À savoir, une subvention de l'État, au titre du Fond Vert, pour un montant de 389 371 €, du département de la Charente au titre du SILE, pour un montant de 120 000 €, et un fond de concours de Grand Cognac à hauteur de 94 830 €.

La salle sera bien entendu fermée à la location et à toute utilisation pendant la durée des travaux.

Des travaux d'accessibilité et d'aménagement paysager autour de la salle polyvalente sont prévus après les travaux. La place de l'Église sera aménagée dans le même temps, pour créer une continuité végétale et de déplacement entre les deux sites.

# École

**Cette rentrée scolaire 2023-2024 s'est déroulée dans les meilleures conditions pour nos petits, sous la bienveillante autorité de l'équipe enseignante et grâce à l'implication sans faille des agents communaux.**

**79** enfants sont scolarisés cette année à l'école Charles Franc de Malaville. Les perspectives pour les années à venir sont encourageantes pour les effectifs et, par conséquent, pour la pérennité de tous les niveaux du groupe scolaire.

Le chauffeur du grand bus scolaire n'ayant pas souhaité renouveler son contrat, nos agents techniques, Philippe et Florian ont repris avec plaisir les tournées de ramassage, même si leur emploi du temps est déjà bien chargé. Le transport en minibus est toujours assuré par Robert Pierre, jeune retraité qui a bien voulu consacrer un peu de son temps à nos têtes blondes, pour le plaisir de tous.

Côté travaux, depuis 2017, la commune de Bellevigne a investi un peu plus de 400 000 € dans l'entretien et la rénovation des bâtiments scolaires, l'aménagement d'un préau dans la cour, l'équipement numérique des classes et des enseignantes, l'installation d'un visiophone, d'une structure de jeux et autres équipements sportifs, sans compter tous les travaux en régie qui ont été réalisés par nos agents techniques.

2022 aura vu la rénovation des classes de primaire, avec la dépose des planchers et l'installation sur hourdi d'un parquet flottant de qualité certifiée sans produits nocifs pour les enfants, la reprise d'un mur en placo, des peintures. Des volets roulants fonctionnant à

l'énergie solaire ont également été installés dans ces classes, côté rue et côté cour, ainsi que des rideaux pare-soleil ignifugés.

En 2023, les investissements se sont poursuivis avec le remplacement des portes d'entrée vieillissantes par de nouvelles portes isolantes aux normes en vigueur avec poussée de sécurité vers l'extérieur, l'acquisition d'un nouvel ordinateur plus performant pour les besoins des enseignantes et des cantinières. Les toilettes des tout-petits, scolarisés de plus en plus tôt, ont été équipées d'abattants adaptés et les agents techniques ont fabriqué de jolis casiers installés au mur, permettant aux enfants de déposer écharpes, gants et bonnets pendant la saison froide.

Le projet de rénovation et de mise aux normes de la cantine scolaire a d'ores et déjà débuté avec le lancement des études. La mairie de Bellevigne a mandaté le groupement Cabinet Moreau et Associés (17) / bureau d'études CITEC pour réaliser les études préalables et suivre la réalisation des travaux de mise aux normes de la cantine scolaire qui devront impérativement avoir lieu pendant les vacances d'été 2024, avec un début programmé en juin.

Ces travaux consistent d'une part en l'aménagement de l'espace production afin de respecter le principe de la « marche en avant ». La « marche en avant » dans une zone de restauration repose sur une règle simple : un

produit entrant dans une zone propre ne doit en aucun cas retourner en stockage sale, ce qui consiste à ne pas souiller les aliments frais destinés à la consommation. Les différentes zones de la cantine scolaire seront repensées en respectant l'ensemble des normes en la matière (HACCP).

Des travaux d'isolation et de mise aux normes électriques seront également réalisés. Un vestiaire équipé d'une douche et de sanitaires chauffés sera mis à disposition du personnel de cantine.

Tout sera mis en œuvre pour que les enfants continuent de prendre leurs repas dans des conditions optimales et que les cantinières aient l'espace et le matériel nécessaires.

Ces travaux ont été programmés pour répondre aux exigences sanitaires en vigueur, après mise en demeure des services de l'État. Le projet est estimé à 138 000 € HT. Des subventions seront recherchées pour diminuer la charge financière pour la commune.

Des études vont également être lancées pour pouvoir programmer des travaux de rénovation de la partie maternelle (classes et dortoir) et garderie : remplacement de la totalité des menuiseries par des fenêtres double vitrage aux normes en vigueur, isolation des murs et plafonds, reprise de l'électricité et de la plomberie.





## Atelier technique communal à Malaville

Les travaux sont terminés depuis septembre dernier.

**P**hilippe, Florian, Damien et Pascal, après avoir réalisé des travaux de finition en régie, ont investi les lieux en septembre dernier, bien heureux de disposer dorénavant d'un grand bâtiment fonctionnel et aux normes. Le bâtiment, qui abrite les matériels et véhicules techniques, est entièrement protégé par vidéosurveillance avec alarme.



## Voiries communales

Comme chaque année depuis 2017, la commune consacre par roulement dans chaque village en fonction du besoin, une enveloppe d'environ 100 000 € à l'entretien des voiries communales.

**L**a mise en œuvre des marchés de travaux est confiée à Grand Cognac, par le biais d'une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée permettant de bénéficier de leur technicité en matière de voirie mais aussi de prix contenus grâce à un groupement de commandes avec d'autres communes de l'agglomération. En 2023, les travaux ont concerné Malaville (Chez Demois, route de Chadeuil) et Éraville (carrefour RD84/Route du Pont). Les agents municipaux réalisent également des reprises de chaussée en enrobé à froid une fois par an sur les quelques 80 kilomètres de voiries communales afin de boucher les trous qui se forment inévitablement sous l'effet des intempéries et des utilisations répétées, en plus de l'entretien des accotements de voirie (fauchage, tonte, taille des haies...).



## Travaux églises

Des travaux ont été réalisés dans les églises de Viville et de Nonaville.

**C**ertaines fenêtres ayant souffert des intempéries depuis plusieurs décennies ont été changées cette année. Il est important de préserver notre patrimoine petit ou grand pour les générations futures. Les travaux d'ébénisterie ont été effectués par le même artisan qui avait déjà œuvré pour l'église de Nonaville il y a quelques années. Nous allons continuer à entretenir notre patrimoine commun.



# ÉCOLE



**Pour cette rentrée 2023, l'école compte 79 élèves. Camille Aubineau a rejoint l'équipe enseignante. Le projet annuel est « Les JO, Paris et le sport ». Les élèves de GS, CP, CE1, CM1 et CM2 bénéficient, grâce à Grand Cognac, de 12 séances de natation à l'X'eau de Cognac. La mairie offre toujours un fruit aux enfants à la récréation.**

## CLASSE MATERNELLE (PS-MS)

Ils sont allés plusieurs fois à la médiathèque de Châteauneuf, au cinéma de Blanzac, au théâtre de Cognac voir *La maison démontable* et aussi à celui d'Angoulême pour voir *Mille et une feuilles*.

## CLASSE GS-CP

Ils ont pu bénéficier d'une sortie au théâtre de Cognac pour voir la pièce *La maison démontable* ainsi qu'à Angoulême pour voir *Mille et une feuilles*. Grâce à la fédération de chasse de la Charente, ils ont pu aider à la plantation d'une haie à Saint-Médard de-Barbezieux.

## CLASSE CE1-CE2

Ils ont rencontré plusieurs fois l'illustrateur Marc Gludice à la médiathèque pour un projet. Ils sont allés au cinéma de Segonzac voir *Pachamama*.

## CLASSE CMI-CM2

Grâce à la rencontre avec Jérôme Bossuyt des Abattoirs de Cognac, ils ont créé leur propre chanson avec une restitution aux Abattoirs de Cognac. Ils sont allés une journée à la découverte du collège de Châteauneuf. Un cycle canoë leur a été proposé à Vibrac.

Toutes les classes, au cours de l'année ont bénéficié de cours de percussions avec Christelle Méchain et Mickaël Piérillas. Une fête de Noël avec un marché de Noël a été organisée. Pour le carnaval, les élèves sont venus déguisés et ont dégusté des crêpes. Un cycle de danse africaine par Barnabé Koala et un cycle de danse country pour les GS au CM2 leur ont été proposés. Ils sont allés voir un spectacle sur le thème autour du monde avec la compagnie Etin'celles. Différents ateliers autour du thème du monde : les Pôles, l'Asie, l'Afrique et l'Amérique ont été organisés par les maîtresses. La sortie de fin d'année a eu lieu au zoo de Reynou. Et pour clore la fin de l'année scolaire, les enfants ont proposé un spectacle de percussions et de danses devant leurs parents.



## Les résultats 2022

**Excédent de 760 402 € en clôture grâce à une bonne maîtrise des coûts et une bonne gestion budgétaire et compatible des investissements.**

Cet excédent de clôture permet d'envisager sereinement le fonctionnement général des services et la bonne réalisation des projets communaux. Les dépenses de fonctionnement ont été contenues, en dépit d'une augmentation importante des coûts (énergie, combustibles, produits alimentaires, matériaux, services, salaires...), ce qui a permis notamment de maintenir les taux des taxes communales, inchangés depuis 2017 (l'augmentation des impôts pour le contribuable est uniquement due à l'augmentation des bases fiscales par l'État - évolution en fonction du pourcentage d'inflation) et de ne pas augmenter la tarification des services et locations cette année encore. Capacité d'autofinancement brute (CAF) = 29,45% (flux dégagé par la collectivité sur ses dépenses de fonctionnement pour rembourser la dette et/ou investir). Une CAF est considérée bonne lorsqu'elle est supérieure à 15%.

### BUDGET GÉNÉRAL

#### Fonctionnement en € TTC

#### Réalisé 2022

|                                                     |                    |
|-----------------------------------------------------|--------------------|
| Dépenses                                            | 782 135 €          |
| Recettes                                            | 1 119 856 €        |
| <b>Résultat de fonctionnement</b>                   | <b>337 721 €</b>   |
| <i>Excédent reporté l'année précédente</i>          | <i>692 367 €</i>   |
| <b>Résultat cumulé de fonctionnement (excédent)</b> | <b>1 030 088 €</b> |

#### Investissement en € TTC

#### Réalisé 2022

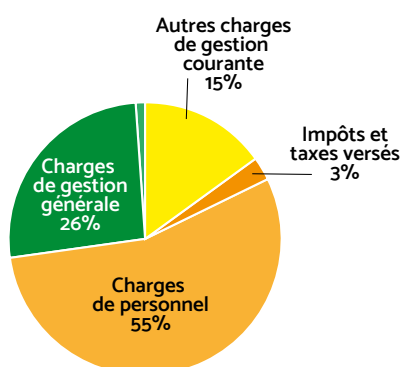
|                                             |                  |
|---------------------------------------------|------------------|
| Dépenses                                    | 399 706 €        |
| Recettes                                    | 394 752 €        |
| <b>Résultat d'investissement</b>            | <b>- 4 954 €</b> |
| <i>Excédent reporté l'année précédente</i>  | <i>58 058 €</i>  |
| <b>Résultat d'investissement (excédent)</b> | <b>53 104 €</b>  |

#### Synthèse globale 2022 en € TTC

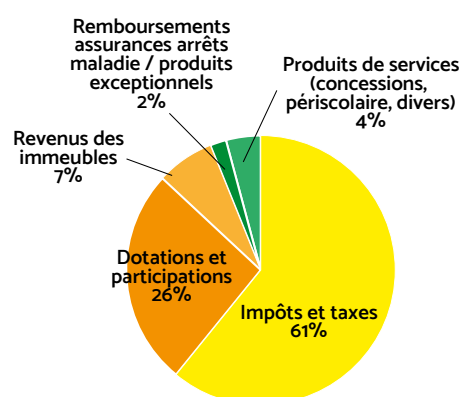
#### Réalisé

|                                                                              |                  |
|------------------------------------------------------------------------------|------------------|
| Dépenses                                                                     | 1 181 841 €      |
| <i>Restes à réaliser en dépenses d'investissement (engagé non-décaissé)</i>  | <i>351 651 €</i> |
| Recettes                                                                     | 2 265 033 €      |
| <i>Restes à réaliser en recettes d'investissement (notifié non-encaissé)</i> | <i>28 861 €</i>  |
| <b>Résultat de clôture (excédent)</b>                                        | <b>760 402 €</b> |

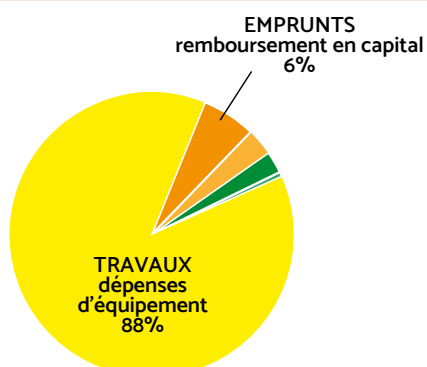
#### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022



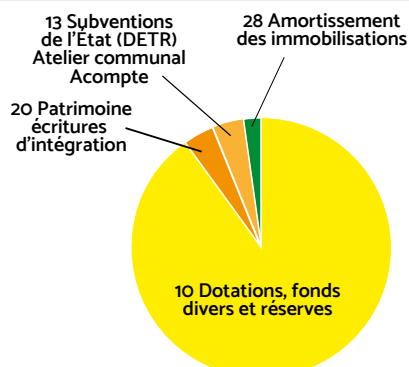
#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022



#### DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2022



#### RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022



## Principaux investissements payés en 2023

TTC

|                                                                                                        |           |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Voirie (Maîtrise d'ouvrage déléguée MOD à Grand Cognac)                                                | 144 610 € |
| Nouvel atelier municipal                                                                               | 95 380 €  |
| École Charles Franc (Remplacement des planchers en classe primaire, volets roulants scolaire)          | 51 100 €  |
| Autres bâtiments communaux (entretien et mise aux normes)                                              | 27 440 €  |
| Salle des fêtes de Malaville (projet réhabilitation et mise aux normes - phase études et avant projet) | 14 840 €  |
| Gestion du pluvial (aménagements de voirie)                                                            | 4 644 €   |
| Cimetières (reprises de concessions abandonnées à Touzac)                                              | 2 200 €   |

## Travaux de voirie réalisés en 2023 (MOD Grand Cognac)

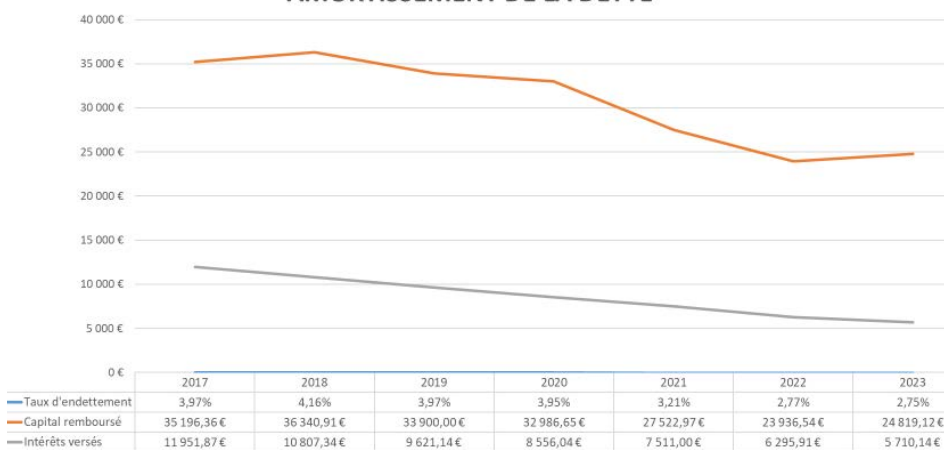
|           |                                                   |
|-----------|---------------------------------------------------|
| Malaville | Village de Chez Demois (enrobé)                   |
|           | Route de Chez Demois (enrobé)                     |
|           | Route de Chadeuil (enrobé + bordures)             |
|           | Terrain multisport (enrobé)                       |
| Eraville  | Aménagement du carrefour RD84/Route de Chez Ponti |



## Amortissement de la dette

Grâce à une bonne gestion des finances communales et des projets, il n'a pas été nécessaire pour l'instant de contracter un nouvel emprunt pour les projets en cours de réalisation et à venir. L'encours de la dette communale est par conséquent en diminution avec un taux de 2,75% en 2023 contre 3,97% en 2017. Un emprunt prend fin en 2024 (salle des fêtes de Vi-ville), ce qui viendra alléger encore le taux d'endettement de la commune.

### AMORTISSEMENT DE LA DETTE



## Conclusion

Les projets 2023 et suivant s'envisagent sous les meilleurs auspices, compte tenu de la bonne santé budgétaire de la commune.

Les coûts de fonctionnement n'ont pourtant pas cessé d'augmenter cette année 2023. C'est pourquoi le conseil municipal, assisté par les services communaux, s'est engagé dans un contrôle systématique de toutes les dépenses afin de diminuer voire supprimer certains postes de charges. Les tarifs périscolaires facturés aux parents sont particulièrement bas, laissant à la commune un reste à charge conséquent chaque année :

- Pour la cantine scolaire, reste à charge de 72 585 € en 2022 (soit 8,15 €/repas)
- Pour la garderie scolaire, reste à charge

de 14 000 € en 2022 (soit 13,35 €/jour-née de service pour un enfant)

- Pour le transport scolaire, reste à charge de 6 900 € en 2022 (soit 33 €/mois de service pour une famille)

L'inflation en 2023 a atteint plus de 8%, ce qui contraindra probablement la commune à envisager une légère augmentation des tarifs périscolaires en 2024, afin d'être en mesure de faire perdurer le service. Les charges de fonctionnement sont également induites par l'entretien des nombreux bâtiments communaux, dont certains sont aujourd'hui vacants et inexploités. Avec le

durcissement des conditions de location au regard de la législation en vigueur, des travaux d'entretien doivent être entrepris rapidement. Dans ce contexte, les élus ont décidé en conseil municipal du 15 mai 2023, de mettre en vente les biens immobiliers non-utilisés appartenant au domaine privé de la commune, ainsi que tout ou partie des logements communaux.

La masse salariale est contenue, en dépit d'une légère augmentation des salaires et d'une enveloppe de charges patronales toujours très conséquente.

COMMERCES

## Installation d'une superette autonome API à Malaville



**Saisie d'une manifestation d'intérêt spontanée de la part de la société Api Distribution, et après avoir passé toutes les étapes administratives nécessaires à la mise en œuvre du projet, la superette autonome API ouvrira prochainement ses portes dans le centre bourg de Malaville, entre la salle polyvalente et la mairie, en accès direct depuis la RD84.**

**L**e commerce est ouvert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Il ne propose pas moins de 700 produits de consommation les plus courants aux tarifs pratiqués dans la grande distribution (hors équipements ménagers, culture, textile et alcool) ainsi qu'une sélection de produits locaux. Aucun personnel n'étant présent pour la vente, mais uniquement pour l'achalandage et l'entretien courant, l'accès au magasin n'est possible que via une application mobile de type QR CODE, ou avec une carte délivrée par Api Distribution, sur demande du client. De même, le paiement des marchandises ne peut avoir lieu que par carte bleue à une caisse automatique. Attendu par de nombreux habitants de Bellevigne, ne doutons pas que ce commerce profite à tous, à tout moment du jour et de la nuit !

## Food truck Timonier Pizza à Malaville



**L**e 7 août dernier et tous les lundis depuis, le food-truck Timonier Pizza s'installe sur la place de l'Église à Malaville de 19 heures à 21 heures. Les habitants de Bellevigne et alentours se sont vite habitués à de délicieuses soirées pizzas grâce à Daphné et François-Xavier que nous remercions pour leur accueil client et leur gentillesse.

URBANISME

## Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal

**Engagée depuis près de 4 ans, la procédure d'élaboration et de mise en œuvre du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de Grand Cognac, entrera en vigueur en 2024.**

**I**l régira, à terme, l'occupation du sol et les autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, de démolir), et se substituera aux documents d'urbanisme en vigueur actuellement dans les 55 communes de Grand Cognac. Le PLUi définit un zonage et, pour chaque zone, les destinations des constructions autorisées, ainsi que les règles qui s'y appliquent. Pour cela, le PLUi s'appuie sur des orientations politiques issues du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), présenté en 2020. Une enquête publique s'est déroulée du 23 octobre au 1<sup>er</sup> décembre 2023. Des permanences ont été organisées dans 26 communes de Grand Cognac.

À Bellevigne, le commissaire enquêteur a tenu une permanence à la mairie de Malaville le 30 octobre pour répondre aux questions de la population.



**Pour en savoir plus :**

<https://www.grand-cognac.fr/les-actualites/grand-cognac-presente-son-projet-de-plui>

### OÙ EN SOMMES-NOUS DU PLUI ?



**2018**

**DIAGNOSTIC**

Comment est organisé mon territoire aujourd'hui ?



**2019**

**PADD**

Quel territoire voulons-nous construire ?



**2021**

**RÈGLEMENTS**

Quelle vocation accordons-nous à chaque parcelle ? Le PLUi vient les réglementer avec un règlement écrit et un plan de zonage.

**Nous sommes ici**



**2022**

**CONSULTATION**

Qu'en pensent les partenaires et la population ?



**2024**

**VALIDATION**

Le PLUi entre en vigueur et réglemente l'organisation du territoire

# L'urbanisme en chiffres

| 61 dossiers d'urbanisme en 2023 (39 en 2022)                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                         |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 13 Permis de construire / 1 Transfert                                                                                                                                                                                                                                       | 28 Déclarations préalables                                                                                                                              |
| 1 Réhabilitation salle des fêtes de Malaville<br>3 Constructions/Extensions et/ou réhabilitations de bâtiments agricoles<br>3 Chai/local de stockage d'alcool de bouche/cuverie<br>3 Carport/Véranda/Apprenti<br>1 Garage<br>1 Bureau<br>1 Installation d'une superette API | 7 Abris de jardin/Auvents/Appentis/Clôture<br>5 Piscines<br>6 Changement huisseries/Créations d'ouvertures<br>8 Panneaux photovoltaïques<br>2 Divisions |
| 23 Certificats d'urbanisme (Ventes/Échanges/Projets de construction)                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                         |

## À savoir

### Quand faut-il demander une autorisation d'urbanisme ?

En fonction du projet, il faut déposer en mairie ou sur le site Internet dédié une demande de permis (de construire, d'aménager, de démolir) ou une déclaration préalable de travaux. Les dossiers peuvent être déposés en mairie, en version papier ou en en ligne via le guichet numérique (GNAU) réservé à cet effet :

 <https://gnau29.operis.fr/grandcognac/gnau/#/>

La procédure de dépôt est expliquée sur le site de Grand Cognac :

 <https://www.grand-cognac.fr/vivre-et-participer/urbanisme/instruction-du-droit-des-sols>

Les dossiers déposés sont vérifiés en mairie avant transmission au service instructeur du droit des sols de Grand Cognac. L'agent en charge de l'urbanisme pourra à ce stade vous apporter des premiers conseils. Le service instructeur de Grand Cognac a mis en place des permanences permettant, après prise de rendez-vous préalable, de vous accompagner et de travailler avec vous sur votre avant-projet. Des permanences gratuites sont également proposées par Grand Cognac permettant de rencontrer l'Architecte des Bâtiments de France.

## HABITAT

### PIG Grand Cognac

#### Aide à la rénovation énergétique des logements privés

**A**vec le soutien de ses partenaires financiers, la Communauté d'agglomération de Grand Cognac a mis en place deux dispositifs de soutien à la rénovation de l'habitat privé appelés OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'habitat et Renouvellement Urbain (pour les communes de Cognac, Châteauneuf-sur-Charente, Jarnac et Segonzac uniquement) et PIG (Programme d'intérêt Général) dont bénéficie notre commune. Un opérateur, Urbanis, a été recruté pour animer ces deux dispositifs et accompagner les propriétaires dans leurs travaux du début du projet à la livraison, de manière neutre et gratuite. De plus, la Communauté d'agglomération de Grand Cognac et l'Anah proposent des subventions qui peuvent concerner les travaux à réaliser pour les résidences principales de propriétaires occupants et les projets locatifs de propriétaires bailleurs ou d'investisseurs. Ces dispositifs offrent aux propriétaires et investisseurs l'opportunité de valoriser leur patrimoine grâce à l'octroi de subventions pour la réalisation de travaux de rénovation des logements de plus de quinze ans qui concernent notamment le gros œuvre, l'amélioration du confort et la remise aux normes, les économies d'énergie et l'adaptation pour les personnes à mobilité réduite et/ou âgées...

 **Nous vous invitons à contacter le guichet unique de l'habitat de la Communauté d'agglomération, Grand Cognac Rénov' au 05 17 22 82 50 ou par mail [grandcognacrenov@grand-cognac.fr](mailto:grandcognacrenov@grand-cognac.fr) Des techniciens du CRER et d'Urbanis à votre écoute vous renseigneront gratuitement sur votre projet et vos droits.**

BRÈVES

## Fête de la musique

Après deux années sans festivités pour raisons sanitaires, l'arrivée de l'été 2023 a été fêtée le 17 juin dernier avec panache à Bellevigne.



Groupes musicaux (Melvin dans les nuages, country), food trucks et buvette, feu de Saint-Jean suivi d'un feu d'artifice tiré en début de nuit depuis les vignes appartenant à Aurélie Driez que nous remercions encore. Conçu et supervisé par la Compagnie du Bout des Doigts de Nersac, le spectacle a attiré de nombreuses personnes, de Bellevigne et d'ailleurs. La fête de la musique 2023 a connu un réel succès, avec une fréquentation très élevée, grâce à l'engagement des membres du conseil municipal, des agents et des associations de la commune, qui ont permis une organisation optimale. Espérons que 2024 nous permettra de renouveler, voire d'améliorer encore cette manifestation qui a su rapprocher les gens et apporter joie et légèreté.

## Marché de producteurs

Fréquenté par environ 200 personnes le 30 août dernier à Malaville, on peut dire que le marché de producteurs, organisé en partenariat avec la Chambre d'agriculture, a remporté un succès remarquable.



Les élus de Bellevigne, les associations communales et les agents municipaux ont participé activement à la préparation et au déroulement de cette manifestation. Les modalités de son renouvellement en 2024 sont à l'étude, dans un but d'amélioration.

## Vœux

Les habitants de Bellevigne se sont déplacés nombreux pour cette reprise des traditionnels vœux du maire, après une pause de trois ans due au contexte sanitaire.



Les retours sur l'organisation de cette réception ont été globalement positifs, même si certains aspects pourront bien entendu être améliorés à l'avenir. Il est à déplorer que certaines personnes ne soient pas venues car elles ne s'étaient pas inscrites auparavant, comme préconisé dans le coupon d'invitation intégré au journal communal distribué fin décembre. Cette inscription préalable avait été demandée pour permettre d'organiser au mieux la réception, sans volonté d'exclure ceux qui n'avaient pas pu le faire. La formulation de l'invitation a été revue en conséquence.

## Entretien terrain de foot, convention avec Grand Cognac

**Afin de diminuer les interventions d'entretien et de réduire les déperditions d'eau il est nécessaire, plusieurs fois par an, d'aérer, de décompacter et de réengazonner les surfaces sportives.**

Ces opérations mécaniques nécessitent un équipement spécifique et coûteux. Le service des stades de Grand Cognac dispose de matériels performants pour l'entretien des terrains sportifs et d'agents spécialisés dans ce domaine. La commune de Bellevigne a conventionné avec Grand Cognac pour bénéficier de ces matériels et compétences par le biais de prestations de services. Une première intervention a eu lieu cet été pour aérer le terrain.

## Micro Folie

**Le musée numérique itinérant, piloté par le ministère de la Culture en partenariat avec Grand Cognac, s'est déployé sur plusieurs communes.**

Gratuit et ouvert à tous, il a proposé à la population de Bellevigne, du 5 au 22 septembre 2023, la découverte d'œuvres de grands musées nationaux et européens, par des visites à 360° de sites emblématiques. Il est à déplorer que très peu de visiteurs se soient déplacés pour découvrir cette innovation numérique.

## Vente de bâtiments communaux

En fusionnant le 1<sup>er</sup> janvier 2017, les communes de Malaville, Touzac, Éraville, Viville et Nonaville ont mis dans l'escarcelle patrimoniale de nombreux bâtiments, administratifs, techniques et locatifs.

Dans un contexte d'augmentation importante des coûts de fonctionnement (électricité et gaz notamment), d'obligations normatives nécessitant des travaux coûteux de mise aux normes, les élus ont pris la décision de mettre en vente certains bâtiments communaux non-utilisés ou des logements locatifs. Ainsi, l'ancien atelier de Touzac a été mis en vente et cédé à des habitants de la commune au prix estimé par l'agence immobilière. Les logements locatifs de Malaville sont également en vente, au prix de 120 000 € (hors agence). D'autres bâtiments pourront être mis en vente ultérieurement. Des diagnostics techniques et des estimations de valeur sont en cours.

**i** Les ventes paraîtront sur le site Internet de la commune :

<https://www.bellevigne16.fr/>

et sur Panneau Pocket au fur et à mesure.

## Économies d'énergie

**Projet de remplacement des luminaires d'éclairage public par des leds ou « relamping »**

La commune de Bellevigne s'est inscrite au programme pluriannuel porté par le Syndicat d'Electricité et de Gaz de la Charente (SDEG16), pour le remplacement dans tous les villages de 86 luminaires d'éclairage public, équipés d'éclairage traditionnel. Ce programme de remplacement, éligible à un subventionnement important au titre du Fond Vert porté par l'État, permet à toutes les communes adhérentes au SDEG16 de bénéficier de participations financières importantes, dont 40% à la charge du SDEG16, laissant un reste à charge de 20% aux communes.



## Restrictions d'utilisation des eaux de captage

Par arrêté préfectoral du 21 juillet 2023 pris dans un contexte de sécheresse importante et de raréfaction des ressources en eau, la Préfecture de la Charente a interdit tout prélèvement d'eau dans les fontaines publiques jusqu'au 31 octobre 2023, date de fin de gestion de l'étiage. En conformité avec la réglementation en vigueur, la commune a empêché le puisage à tous les points publics de distribution d'eau pendant cette période.

## Octobre rose

La Commune de Bellevigne s'est associée à la campagne 2023 de dépistage du cancer du sein, permettant à la Ligue contre le cancer de récolter des fonds pour la recherche.

Cette campagne a eu également pour but de rappeler la nécessité d'un dépistage régulier, 100% remboursé, permettant de repérer d'éventuelles anomalies à un stade précoce, de prévenir l'apparition des symptômes et d'agir à temps. Détecté tôt, le cancer du sein est guéri dans 90% des cas. Ballons et parapluies ont été disposés à Bellevigne dans chaque village. Parallèlement, le Comité des loisirs de Touzac a organisé, le dimanche 22 octobre, des activités (marche, baptême de buggy), un repas de midi et une tombola. Les fonds récoltés à cette occasion ont entièrement été reversés à la Ligue contre le cancer.



## Défibrillateur

La commune est équipée d'un dispositif mobile, disponible pour l'instant à la mairie de Malaville.

Cet équipement adapté à l'utilisation du grand public est destiné à être installé dans un coffret, à l'extérieur de la salle polyvalente de Malaville, classée en catégorie 5, aux termes des travaux de réhabilitation et de mise aux normes.

Au regard de l'enjeu de santé majeur que constitue la présence d'un défibrillateur sur le territoire, le conseil municipal a pris majoritairement la décision d'en équiper chaque village, courant 2024.

## Révision des tarifs de location des salles municipales

Compte tenu du faible montant de location facturé à Bellevigne par rapport aux autres communes alentours, et au regard de la forte augmentation des charges de fonctionnement telles que notamment le prix des combustibles et l'électricité, le conseil municipal a décidé de réviser à la hausse, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024 le tarif des locations de salles municipales pour les personnes ne résidant pas à Bellevigne. La municipalité a souhaité ne pas impacter les habitants de Bellevigne qui contribuent déjà au financement des équipements publics communaux et qui doivent rester prioritaires sur les réservations. La mairie s'assurera, dans la mesure du possible, que les réservations demandées par des habitants de Bellevigne ne soient pas faites pour le compte de personnes extérieures à la commune. Les salles des fêtes de Touzac et Viville disposent d'une climatisation l'été ; c'est pourquoi les tarifs ne varient pas en fonction des périodes été/hiver. Les tarifs de la salle polyvalente de Malaville seront à nouveau révisés quand les travaux de réhabilitation et de mise aux normes seront achevés.

## Personnel communal

Des départs et des arrivées ont jalonné ces derniers mois.



À l'école, Catherine, cantinière à Malaville depuis de nombreuses années, a fait valoir ses droits à la retraite en août dernier. Elle a été remplacée dans une partie de ses missions par Barbara, en appui d'Axelle. Elles œuvrent toutes les deux au plaisir des jeunes papilles en cuisinant des produits de qualité, de provenance locale à chaque fois que possible et sous la supervision d'une diététicienne qui contrôle l'équilibre nutritionnel des menus.

Au service technique, Sébastien a souhaité poursuivre son parcours professionnel dans un autre domaine et a quitté les services communaux cet été. Il a été remplacé par Damien depuis septembre. Au service administratif, Nolwenn n'ayant pas souhaité renouveler son contrat, elle a été remplacée dès le mois d'avril 2023 par Marina. Outre le fait qu'elles sont très impliquées dans leurs missions et qu'elles font preuve de beaucoup de professionnalisme au service du public, ces nouvelles recrues apportent également leur jeunesse, leur sourire et leur sympathie aux équipes, ce dont nous les remercions avec chaleur.

### NOUVEAUX TARIFS APPLICABLES AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024

| Site       | Salle                  | Saison (*) | Caution générale | Caution verte | Caution ménage | Week-end ou 2 jours consécutifs |              | 1 jour de semaine     | Soirée | Associations |              |
|------------|------------------------|------------|------------------|---------------|----------------|---------------------------------|--------------|-----------------------|--------|--------------|--------------|
|            |                        |            |                  |               |                | Bellevigne                      | Hors commune | Bellevigne uniquement |        | Bellevigne   | Hors commune |
| Malaville  | Salle polyvalente      | Été        | 500 €            | 100 €         | 100 €          | 130 €                           | 700 €        | 75 €                  |        |              | 120 €        |
|            |                        | Hiver      |                  |               |                | 170 €                           | 1000 €       |                       |        |              |              |
|            | Salle des associations |            |                  |               |                |                                 |              |                       | 55 €   |              |              |
| Eraville   | Salle des fêtes        | Été        |                  |               |                | 100 €                           | 400 €        |                       |        | Gratuit      | 90 €         |
|            |                        | Hiver      |                  |               |                | 130 €                           | 500 €        | 50 €                  |        |              |              |
| Nona-ville | Salle des fêtes        | Été        |                  |               |                | 100 €                           | 400 €        |                       |        |              |              |
|            |                        | Hiver      |                  |               |                | 130 €                           | 500 €        | 50 €                  |        |              |              |
| Touzac     | Salle des loisirs      | Été        |                  |               |                | 130 €                           | 500 €        | 50 €                  |        |              |              |
|            |                        | Hiver      |                  |               |                |                                 |              |                       |        |              |              |
| Viville    | Salle des fêtes        | Été        |                  |               |                | 130 €                           | 500 €        | 50 €                  |        |              |              |
|            |                        | Hiver      |                  |               |                |                                 |              |                       |        |              |              |

\* Période d'été : du 01/04 au 15/10

Période d'hiver : du 16/10 au 31/03

# Chambre d'agriculture de la Charente

**Réunions sur la flavescence dorée : La commune de Bellevigne fait partie de la cinquantaine de communes en animation et/ou en aménagement dans le cadre du programme de lutte contre la flavescence dorée.**

Des réunions portées par la Chambre d'agriculture de la Charente sont organisées dans les communes où les vignes sont impactées. La commune de Bellevigne met régulièrement à disposition une salle municipale et informe tous les viticulteurs répertoriés.

## Nos centenaires

**Cette année, Bellevigne a fêté deux centenaires.**

France Charrier de Touzac est née le 13 mai 1923 et Violette Gestas de Nonaville est née le 27 juin 1923. Toutes deux sont aujourd'hui en EHPAD et en bonne santé pour leur grand âge. Longue vie encore à elles.



Page Officiel Présence Verte Charente :

<https://www.facebook.com/PresenceVerteCharente>

Vous trouverez nos actualités, nos menus, nos informations sur les services de livraison de repas et jardinage bricolage

Suivez nous!!!



05 45 97 81 30  
contact@pv16.fr

**PRÉSENCE  
VERTE  
CHARENTE**  
Services à la personne



## Aline Devigne, conseillère municipale

Aline Devigne, conseillère municipale est décédée brutalement le 2 août dernier. Investie dans la vie de la commune et dans le tissu associatif depuis de nombreuses années. Elle laisse un grand vide pour tous ceux qui ont eu la chance et le plaisir de la côtoyer. Adieu Aline !

## Arbre remarquable

Le 11 août a été labellisé « Arbre remarquable » un chêne pédonculé de 400 ans environ, 38 mètres de haut et 4,75m de circonférence chez Jocelyn Barthe à Nonaville, en présence du président Georges Feterman, du délégué Michel Mahy de l'association A.R.B.R.E et de Monique Martinot maire de Bellevigne.

Il a survécu à toutes les tempêtes, il ploie mais ne tombe pas même en 1999 ; il a perdu des branches mais ses racines ont tenu. Qu'il résiste encore de nombreuses années.



## Au fil du conte

Une rencontre organisée par la médiathèque de Chateauneuf et soutenue par le Conseil départemental a eu lieu le vendredi 6 octobre à 20 heures à la salle des fêtes de Viville. La publicité n'a pas été faite correctement par le département et seulement une dizaine de personnes est venue écouter les belles histoires pour nous faire rêver. Spectacle assuré par la conteuse Chloé Gabrielli.

## Margritt Martinet

Margritt Martinet est une artiste plasticienne et intervenante dans les écoles. Elle est installée depuis 3 ans dans le domaine familial et a pour projet d'aménager une grange pour y faire son atelier et une salle d'exposition de ses œuvres.



Margritt a fait des études dans l'ébénisterie puis les Beaux-arts de Bretagne (Brest) et pour finir la faculté d'arts thérapeutiques de Poitiers. Elle a beaucoup voyagé en France comme à l'étranger et c'est à Nantes qu'elle créa FUTURAMA. Elle travaille sur de la toile papier suspendue ou toile coton avec comme matériel principal le stylo BIC, sur différents formats pouvant aller de 50 x 70 cm jusqu'à 4 x 2,60 m. Son temps de travail varie de 2 semaines pour les petites toiles à plusieurs mois pour les grands formats. Elle réalise une série de trois tableaux en même temps. Elle a exposé pour Chabram<sup>2</sup>, puis au restaurant Chez Aristid<sup>2</sup> à Cognac et à l'hôtel Renard à Jarnac.

**Pour contacter Margritt Martinet :**

**i 07 83 40 51 05 ou [www.margritt.art](http://www.margritt.art)**

**Vous pouvez aussi lui rendre visite sur son lieu de travail.**

**Si vous souhaitez faire un achat d'une de ses œuvres, il est possible de le faire via sa page Instagram : [maargritt](https://www.instagram.com/maargritt)**

## DIAPAR : la santé en action

L'association Génération Grande Champagne gère l'EHPAD Raby Barboteau à Segonzac, l'EHPAD Larchier à Lignières-Ambleville et DIAPAR, dispositif de santé à destination des seniors.

Le maintien en santé, on le sait, passe par les activités, physiques et cognitives, mais aussi par le lien social, les rencontres et les échanges. C'est précisément la mission de DIAPAR, dispositif essentiellement financé par l'Agence Régionale de Santé, pour les personnes de plus de 60 ans : proposer une évaluation et un suivi de santé par une infirmière, en y associant des activités toujours adaptées aux capacités et aux choix de chacun.

La palette des activités est large et ce sont les personnes inscrites sur DIAPAR qui décident de ces activités. Sur DIAPAR la liberté de choisir est importante, les personnes inscrites viennent en fonction de leur emploi du temps. Les activités ont lieu sur différentes communes, selon un planning régulier qui est adressé mensuellement à tous les participants.

L'agglomération du Grand Cognac, les mairies de Bellevigne, Lignières et Bonneuil apportent leur soutien au financement des ateliers. En plus de tous ces ateliers réguliers, DIAPAR propose aussi des temps forts. Sur cette année, ont été organisés trois thés dansants qui ont réuni chaque fois plus de 100 invités, une mini-croisière à Saintes, une sortie spectacle...

Le travail en collaboration avec les partenaires se poursuit, des rencontres avec les artistes sur CHABRAM<sup>2</sup>, l'organisation avec la MSA d'une conférence sur le « bien vieillir » animée par le Docteur Rousseau...

## DIAPAR : le lien social comme facteur de bien-être



La convivialité caractérise aussi l'ambiance sur DIAPAR, c'est même le moteur principal. Les activités sont toujours associées à des moments de partages. La solidarité est aussi présente tout comme l'entraide. Aujourd'hui plus de 150 personnes sont accompagnées sur le suivi de leur santé et 100 d'entre elles actives sur les activités. Des habitants de l'EHPAD Larchier comme de l'EHPAD Raby Barboteau rejoignent régulièrement les activités.

Le projet de l'association Génération Grande Champagne est de répondre aux différents besoins des habitants seniors et de contribuer à « bien vieillir » sur le territoire, que l'on soit autonome ou fragile, que l'on vive chez soi ou en maison de retraite. Les usagers DIAPAR contribuent au maintien du lien social des habitants des maisons de retraite, en animant des ateliers au sein de l'EHPAD Larchier (comme l'atelier floral qui embellit aujourd'hui les locaux de la maison de retraite) et en participant à des activités incluant des habitants des maisons de retraite (gym douce, jeux de société, ateliers cuisine, sorties...).

Le « bien vieillir » passe par le vivre ensemble et la possibilité pour tous d'accéder à des rencontres, des activités plaisirs, des occupations divertissantes ou encore des apprentissages stimulants.

## Les usagers DIAPAR : acteurs pour construire la maison de retraite de demain

Dans la continuité, et selon leur volonté de contribuer à animer ces moments de partages, les usagers DIAPAR sont intégrés à un projet de tiers-lieu qui réunira à terme, début 2027, sur le site Raby Barboteau, une microcrèche, un café associatif et une salle de spectacles et d'expositions.



Le café associatif est déjà en route. Il est organisé sous une yourte installée depuis cet été à proximité des bâtiments de l'EHPAD Raby Barboteau. Son inauguration a été co-organisée par les bénévoles DIAPAR qui avaient pour l'occasion préparé un buffet fait maison pour pas moins d'une centaine de personnes. À partir du mois de décembre, le café Benaïse, ainsi baptisé par les habitants de Raby Barboteau, sera ouvert à tous, aux habitants des maisons de retraite et à leurs familles comme aux personnes de passage. Les bénévoles DIAPAR rejoindront le comptoir du café Benaïse pour animer le lieu. Le café sera ainsi ouvert trois après-midi par semaine, les mardi, mercredi et vendredi. Nous vous y attendons nombreux !

Le 14 octobre dernier, la grande fête de l'association a réuni plus de 250 personnes, habitants des maisons de retraite, familles, usagers DIAPAR, partenaires (Accolade, MFR de Jarnac...) et professionnels, tous installés dans la cour de l'ancien domaine Raby Barboteau, aujourd'hui désaffecté mais qui accueillera en 2027 toutes les activités du tiers-lieu. La journée a symbolisé le dynamisme et l'enthousiasme suscités par ces projets.



C'est aussi en 2027 que les trente habitants de la maison de retraite Larchier, aujourd'hui à Lignières-Ambleville, rejoindront le site Raby Barboteau.

Les plans et les financements sont à l'étude. La priorité est donnée à une organisation la plus proche possible du « comme à la maison », sollicitant les habitants à participer à la vie quotidienne (préparation des repas, vaisselle, repassage...). Les professionnels des EHPAD Larchier et Raby Barboteau sont déjà engagés dans ces réorganisations.

La maison de retraite réunira ainsi à terme six maisonnées de 15 habitants environ.



France 3 Poitou-Charentes a réalisé début septembre un reportage sur DIAPAR et les projets de l'association Génération Grande Champagne, que vous pouvez retrouver en scannant ce QR Code ci-contre ou sur Youtube en recopiant l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=BeLenJbiVol>



Si vous souhaitez en savoir davantage sur DIAPAR contactez sans attendre Thérèse Petigars, Infirmière animatrice de DIAPAR au 06 47 36 60 88, et si vous souhaitez apporter votre contribution aux projets, contactez Céline Besnard, directrice de l'association, au 05 45 83 41 77.

Belle fin d'année à toutes et tous.

# 10 ans d'arts à l'école avec l'association CHABRAM<sup>2</sup>



## Retour sur les temps forts de cette année anniversaire

### 10 juin, assemblée générale de l'association et journée anniversaire

- Exposition des œuvres de l'artiste bellevinoise Margrith Martinet
- Dédicace du cahier Anagama, céramique flamme directe
- Lecture de *Mémoire d'une œuvre en impromptu* texte écrit par le comédien Jean-Pierre Menard pour l'événement



### Juillet - août

- Un été à L'ÉCOLE - Ateliers de pratiques artistiques dans le cadre de l'Été culturel
- Bonhomme O de Laurent Valera avec les jeunes de l'AILAN, les résidents de L'EHPAD Larchier, les jeunes de l'ESAT des Sapins
- Accueil en résidence de l'artiste plasticien OCTO

### Septembre - octobre

#### Participation aux Journées européennes du patrimoine et exposition du 16 septembre au 22 octobre

##### *Ces Chuchotements tout autour*

Une proposition d'Emmanuel Aragon, Sophie Rousteau et Laurent Valera en hommage au passé d'école communale de L'ÉCOLE.



Visites racontées et ateliers de pratiques artistiques conçus et animés par les trois artistes invités avec si classes de maternelles (écoles de Bellevigne, Sigogne, Lignières-Ambleville, Julliac-le-Coq, Châteauneuf-sur-charente, Cognac), et de l'IME Vauzelles, deux classes de primaires (écoles de Saint-Mêmes-les-Carrières et d'Ambleville), collège la Pépinière de Saint-Fort-sur-le-Né - Une classe de 2<sup>e</sup> du LPA Félix Gaillard.



Résidence de création de Laurent Valera et construction collaborative d'une cabane en bambou dans le cadre du projet « jardin partagé » DIAPAR, EHPAD Larchier et l'école maternelle de Lignières-Ambleville

La programmation 2024 aura pour thème le papier, l'air et l'eau avec, à partir du mois de mars, des résidences de création, des temps de rencontre avec les artistes invités, des conférences et bien sûr des ateliers de pratiques artistiques pour petits et grands ! À bientôt à L'ÉCOLE...



**Pour suivre l'actualité de notre association, y adhérer, devenir bénévole : [www.chabram.com](http://www.chabram.com)**

Pour mener à bien ses actions en faveur de l'aide à la création et à la diffusion de l'art sur le territoire, l'association CHABRAM<sup>2</sup> bénéficie du soutien du ministère de la Culture / Été culturel, de la DRAC Nouvelle Aquitaine, du Conseil départemental de la Charente, de la Communauté d'agglomération de Grand Cognac, de la commune de Bellevigne, de l'ADAGP/ Copie Privée

## Aïkido

Créé en 2016 sous l'impulsion de Denis Meunier, le Club d'aïkido de Touzac a connu des temps difficiles suite à la crise de la Covid, mais il a malgré tout tenu le cap dans la tempête. Aujourd'hui, grâce au soutien sans faille de la commune de Bellevigne et grâce à un noyau de passionnés d'aïkido on peut dire que le club regarde l'avenir sereinement. Pendant la saison 2022-2023, le club a eu la chance d'effectuer plusieurs stages à Barbezieux et à Bourges et a apprécié les rencontres avec d'autres pratiquants. Cette année, ce sont douze membres âgés de 12 à 66 ans qui pratiquent régulièrement au sein du dojo de Touzac. L'aïkido est un art martial traditionnel japonais, mixte et sans limite d'âge. Il est accessible à tous. Cet art sollicite le corps et l'esprit, sans compétition, sans force et avec bienveillance. A la recherche de l'efficacité et du bien-être, chacun pratique en fonction de ses capacités.



**i** Séance tous les mercredis de 19h00 à 20h45 à Touzac, rue Jean Daudin

## APE école Charles Franc

L'APE de l'école Charles Franc a été relancée à la rentrée et a organisé quelques événements.

**22 octobre 2022** : événement pour Halloween, défilé de déguisements et goûter

**2 décembre 2022** : vente de sapin de Noël

**16 décembre 2022** : vente de boissons chaudes et de crêpes pour la fête de Noël de l'école, balades à dos d'âne et visite du Père Noël

**1<sup>er</sup> juillet 2023** : vente de boissons et de chouquettes pour la fête de l'école - venue du food truck à pizzas



## Comité des fêtes de Viville

Après une grande pause depuis la Covid, le comité des fêtes a repris une petite activité.

Le 3 juin, une sortie pour visiter la ville de Brantôme a été organisée, repas au restaurant et promenade en bateau. Le voyage était réservé aux membres du comité des fêtes. Une vingtaine de personnes était présente pour cette belle journée ensoleillée. Le 24 juin, nous avons organisé une fête des voisins, avec repas tiré des glacières, en extérieur par une belle soirée d'été. Et pour clore cette année 2023, un repas moules-frites a rassemblé quatre-vingts convives le 23 septembre à midi pour le plus grand plaisir de tous.

## Société de chasse d'Érville

Chevaux, chiens et cavaliers étaient au rendez-vous ce samedi 1<sup>er</sup> décembre pour la chasse à courre.



Après le casse-croûte copieux préparé par les organisateurs, les équipages partent dans les bois où les pieds avaient été repérés. Hélas le mauvais temps lui aussi était au rendez-vous et les équipages sont revenus bredouilles de cette chasse. La journée s'est conclue par un bon repas auquel cent-vingt personnes ont participé dans la joie et la bonne humeur.

La société de chasse d'Érville a organisé son traditionnel Ball-Trap les après-midis du 21, 22 et 23 juillet. Le dimanche après-midi a connu une affluence malgré la chaleur. La longue attente pour s'inscrire sur les planches et pour tirer a permis aux tireurs de se rafraîchir à la buvette. Le méchoui du samedi soir et les moules frites du dimanche midi ont rassemblé au moins deux-cent-cinquante personnes en tout. Rendez-vous à l'année prochaine.



## Chorale accords et à chœur



**La chorale a repris avec beaucoup d'enthousiasme le 5 septembre. Des projets plein la tête, des concerts en perspective.**

La chorale réunit cinquante-six adhérents, dont notre fidèle cheffe de chœur : Christelle Méchain. Nous sommes maintenant accompagnés par Florence Bobe : pianiste et accordéoniste, lors de quelques répétitions et concerts.

### Manifestations de l'année écoulée :

- 2<sup>e</sup> Festi'chorales (bisanuel) a eu lieu à l'église de Sireuil le 4 juin : 6 chorales, 3h de chants, apéritif dînatoire...
- Malaville le 2 juillet : nous étions accompagnés par la Chorale des hospitaliers de Cognac. Réel moment de plaisir clôturé par un verre de l'amitié.
- Traditionnel pique-nique 4 juillet (soir). Partage de délicieuses gourmandises, cadeaux, chansons, rires...
- Invitations par Les Balladins de l'Antenne à Matha, la Chorale Crescendo à Blanzac, l'association Solidarité Charente Ukraine à Linars

« La musique donne une âme à nos cœurs et des ailes à la pensée. »  
Platon



**N'hésitez pas à nous rejoindre, même pour écouter sur une ou deux séances. Répétitions le mardi de 20h30 à 22h00 en alternance, une semaine Malaville/Bellevigne à la salle des fêtes, une semaine Sireuil à la salle des Tanneries. Co-voiturage possible**  
**Adhésion : 30€/an**  
**Contact : Odile Michaud (présidente) :**  
**06 42 15 49 16**

## Comité des fêtes de Nonaville

L'année 2023 s'achève. Le comité des fêtes a organisé son traditionnel karaoké le samedi 4 février. Celui-ci aura rassemblé une centaine de personnes dans la convivialité. Ainsi qu'une marche fin avril suivie de son méchoui où une soixantaine de convives auront eu le plaisir de se retrouver. L'ensemble de l'équipe vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

## Comité de loisirs Touzac

### Comité des Loisirs et Les Marchauds

Le comité des Loisirs a ouvert les festivités avec son traditionnel 1<sup>er</sup> mai et brin d'aillet. Au programme, deux circuits de randonnée ont été proposés avant de se retrouver à la salle des loisirs à midi.



Les Marchauds ont effectué leur sortie annuelle à Chauvigny. Pendant que les marcheurs découvraient le circuit proposé, l'autre groupe apprenait l'histoire de Chauvigny par l'intermédiaire d'un guide touristique qui a su nous faire partager son amour pour sa région.





Nous nous sommes tous retrouvés au restaurant avant de finir la journée au Géant du Ciel. La soirée s'est terminée autour d'un verre à notre retour à Touzac.

La balade gourmande, proposée par les Marchauds n'avait pas eu lieu depuis trois ans. Cette manifestation est particulièrement appréciée. Je profite de ce moment pour remercier tous les bénévoles pour leur aide qui a été fort précieuse quand on sait le travail que cela représente.

Les festivités s'achèvent avec une journée caritative Octobre Rose en partenariat avec l'association Touzac Quad. Tandis que le Comité des loisirs proposait une balade de 6 ou 10 kilomètres, Touzac Quad partait à bord de leurs véhicules parcourir la région aux alentours. Tous se sont retrouvés à la salle des loisirs autour d'un bon repas préparé par le comité. Les deux associations ont participé financièrement à l'achat des lots pour la tombola. Le bénéfice, qui s'élève à 900 euros, sera entièrement remis à la Ligue contre le cancer. Merci à tous les participants.

Le Comité des loisirs et les Marchauds vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année. À l'année prochaine !

## Tous en scène : association de danse et de chants style cabaret

Stoppée par la Covid, l'association fonctionne au ralenti, elle assure toujours des répétitions le vendredi soir de 18h à 19h à la salle des fêtes de Viville. Aujourd'hui, elle attend la réfection de la salle des fêtes de Malaville pour vous présenter son spectacle. Elle souhaiterait aussi recruter de nouveaux participants pour élargir son programme, même les garçons seraient les bienvenus. Si vous avez l'âme à monter sur les planches, n'hésitez pas à nous rejoindre.

**i** Pour tous renseignements appelez le 06 18 58 29 99

## Club de foot Athlético de Bellevigne

**Après une première saison couronnée par une montée en 4<sup>e</sup> division, notre équipe de foot repart avec plein d'ambition et de motivation pour sa deuxième saison.**

La création d'une deuxième équipe en critérium à 7 vient renforcer le club et nécessite l'installation de buts supplémentaires. Des projecteurs pour les entraînements l'hiver sont également installés. Le début de saison est difficile pour l'équipe première à 11, qui se retrouve 6<sup>e</sup> après la 5<sup>e</sup> journée du championnat. Il en est de même pour l'équipe à 7 qui enchaîne 4 défaites en 4 matchs. Puis nos équipes vont se motiver et l'équipe à 11 se retrouve 2<sup>e</sup> à la trêve de fin d'année. L'équipe à 7, coachée par un nouvel entraîneur, Fabrice Rameau, remporte ses trois premières victoires et se retrouve à la 6<sup>e</sup> place.

À la reprise en janvier 2023, c'est José Garcia qui va entraîner les deux équipes le mercredi. Notre équipe à 11 réussit à aller jusqu'en demi-finale de la coupe J. Debris, mais perd ce match malgré la présence de notre Miss Poitou Charentes qui donne le coup d'envoi du match. Nos joueurs finissent l'année à la 2<sup>e</sup> place au goal-average puisque quatre équipes étaient ex æquo à la 1<sup>re</sup> place. Quant à notre équipe à 7, après avoir enchaîné les victoires, elle finit elle aussi à la seconde place. Toutes nos félicitations à nos 2 équipes.



La saison 2023/2024 a commencé avec la création d'une 3<sup>e</sup> équipe féminine cette fois, à 8. Nos joueuses accumulent les victoires et se placent depuis le début de saison à la 1<sup>re</sup> place de leur championnat. Nous ne pouvons que féliciter nos courageuses footballeuses.



## ÉTAT CIVIL



### NAISSANCES

**Ynès Bluteau**  
25/01/2023, Malaville

**Maël Gabriel Dail**  
01/02/2023, Malaville

**Louise Hélène Goy**  
13/02/2023, Malaville

**Sacha Tim Marchadier Santi**  
26/03/2023, Éraville

**Amaury Raffenaud**  
06/05/2023, Nonaville

**Sacha Isaac Deguercy**  
22/05/2023, Malaville

**Juliette Joëlle André Laurent**  
11/08/2023, Touzac

**Elyana Josette Christiane Breque,**  
28/08/2023 Malaville

**Aëla Evelyne Pierre**  
02/10/2023, Nonaville



### MARIAGES

**Vincent Suger et Céline Guillemain**  
20/05/2023, Éraville

**Alexandre Thomas et Elisabeth Besineaud**  
17/06/2023, Touzac

**Stéphane Denis et Aurélie Saugueil**  
15/07/2023, Malaville

**Yannick Marouby et Myriam Martin**  
22/07/2023, Viville

**Christophe Dutreuil et Stéphanie Mesuron**  
12/08/2023, Touzac

**Grégory Breque et Laura Bijelic**  
24/08/2023, Malaville

**Bertrand Carriere et Océane Simal**  
09/09/2023, Malaville

**André Loustalot et Berthe Renard**  
14/10/2023, Malaville



### DÉCÈS

**Monique Baunier** 06/09/2023, Touzac

**Béatrix Borel De Bretizel**  
16/08/2023, Nonaville

**Aline Devigne** 02/08/2023, Nonaville

**Jean-Luc Grolleau** 01/03/2023, Nonaville

**Jean Jazon** 12/01/2023, Éraville

**Romane Laurent,** 04/07/2023, Éraville

**Maurice Medrano** 31/07/2023, Nonaville

**André Mesuron** 07/04/2023, Touzac

**Jean Rabaud** 11/11/2023, Éraville

**Pascal Raffenaud** 12/03/2023, Touzac

**Agnès Richard** 01/04/2023, Touzac

**Juliette Richardaud** 30/01/2023, Nonaville

**Réjane Thubin** 31/12/2022, Malaville

**Cornelis Van Der Wiele**  
09/05/2023 Touzac

**Éric Varizat** 01/03/2023, Touzac



**France  
services**

**Besoin d'aide pour vos  
démarches administratives ?**

**Rendez-vous  
dans votre  
France services**

**Chateaufort-sur-Charente**

**Barbezieux-Saint-Hilaire**

**PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS**

Pour votre demande de carte grise, une question sur vos impôts, votre retraite, ou vos allocations familiales... À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.

Trouvez votre France services sur : [france-services.gouv.fr](https://france-services.gouv.fr)



**France Services  
près de chez vous**

**1 rue Aristide Briand  
16120 Chateaufort-sur-Charente  
05 86 30 29 22**

**32 rue de la Motte  
16300 Barbezieux-Saint-Hilaire  
05 45 98 9360**

# Agenda

## 2024

**12 JANVIER** : VŒUX DU MAIRE À TOUZAC

**20 JANVIER** : CHASSE À COURRE AUX LIÈVRES ORGANISÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE VIVILLE

**3 FÉVRIER** : KARAOKÉ ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE NONAVILLE

**2 MARS** : REPAS DE CHASSE ORGANISÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE MALAVILLE

**7 AVRIL** : BANQUET ORGANISÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE TOUZAC

**20 AVRIL** : PÊCHE À LA TRUITE ORGANISÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE VIVILLE

**28 AVRIL** : MARCHÉ ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE NONAVILLE

**1<sup>ER</sup> MAI** : BRIN D'AILLET ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE TOUZAC

**15 JUIN** : FÊTE DE LA MUSIQUE À BELLEVIGNE

**22 JUIN** : FÊTE DES ÉCOLES

**DÉBUT JUIN** : SORTIE MARCHÉ ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE TOUZAC

**29 JUIN** : BALADE GOURMANDE ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE TOUZAC

**19-21 JUILLET** : BALL TRAP À ÉRAVILLE ORGANISÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE CHASSE D'ÉRAVILLE

**27 JUILLET** : MOULES/FRITES ORGANISÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE TOUZAC

**3 AOÛT** : MARCHÉ DES PRODUCTEURS À BELLEVIGNE

**26 OCTOBRE** : SOIRÉE ANNÉE 80 ET HALLOWEEN ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES DE TOUZAC

**16 NOVEMBRE** : JOURNÉE ARCHET ORGANISÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE VIVILLE

**7 DÉCEMBRE** : CHASSE À COURRE ORGANISÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE CHASSE D'ÉRAVILLE

## Divagation des animaux domestiques

Rappel aux propriétaires : La divagation des chiens est interdite conformément à l'article L211-19-1 du Code rural.

« Chaque propriétaire est donc tenu de maintenir son animal dans l'enceinte de sa propriété par tout moyen à sa disposition (clôture, attache...) ». Tout chien en divagation pourra être saisi et confié au refuge où le propriétaire devra aller le chercher et s'acquitter des frais de garde.

La commune de Bellevigne est adhérente au Syndicat mixte de la fourrière pour l'identification des animaux (chiens et chats) en errance sur notre territoire. Elle possède deux lecteurs de puce qui permettent d'identifier les animaux et de les restituer à leur propriétaire le plus rapidement.



Monsieur Alain Boureau est l' élu référent de la commune de Bellevigne auprès de la fourrière de la Charente. Vous pouvez le contacter :  
Par téléphone au 06 86 97 07 87  
Par mail à : a.boureau@orange.fr

## Campagne de stérilisation pour les chats errants sur la commune de Bellevigne

Une campagne de piégeage de chats errants aura lieu courant février 2024. Un arrêté municipal sera pris à cet effet.

Les cages seront déposées à des endroits référencés et seront vérifiées tous les jours par notre référent Alain Boureau et par les agents techniques de la commune.

- Les personnes ayant repéré de nombreux chats errants sont invitées à le signaler en mairie, au 05 45 97 08 14, au plus tard 15 jours avant le début de la campagne.
- Il est conseillé aux propriétaires de chats domestiques de conserver leurs animaux à la maison aux dates précisées dans l'arrêté.
- Les chats capturés, portant toutefois une identification décelable sur place, seront bien entendu immédiatement relâchés.

Nous remercions par avance les habitants qui nous permettront l'accès à leur cour ou jardin pour trapper.

# ARTISANS ET PRESTATAIRES DE BELLEVIGNE

## ÉRAVILLE

|                             |                                   |                            |                                                |
|-----------------------------|-----------------------------------|----------------------------|------------------------------------------------|
| <b>ATE SERVICES</b>         | Travaux d'installation électrique | 23, route du Puits Mesnard | <b>06 11 70 53 41</b>                          |
| <b>SEBASTIEN GOUPILLAT</b>  | Travaux mécanique et motoculture  | Chez Ferchaud              | <b>06 34 56 44 33</b>                          |
| <b>SAS LE PUITS MESNARD</b> | Prestations de services viticoles | 33, route du Puits Mesnard | <b>06 73 88 69 62</b><br><b>06 26 25 61 26</b> |

## MALAVILLE

|                                    |                                                |                                |                       |
|------------------------------------|------------------------------------------------|--------------------------------|-----------------------|
| <b>AU FIL DES SAISONS</b>          | Travaux de jardin                              | 23, route des Prés Chasserauds |                       |
| <b>DARQUEY SARL</b>                | Travaux de plâtrerie                           | Chadeuil                       | <b>05 45 66 34 96</b> |
| <b>ETS ISIDORE</b>                 | Conseil et agrofourniture                      | Chadeuil                       | <b>05 45 97 07 22</b> |
| <b>CHARLY GANLY</b>                | Bricoleur                                      | Route de Barbezieux            | <b>07 77 85 41 34</b> |
| <b>LE NID TOUT DOUX POUR MINOU</b> | Pension pour chats                             | Bois rivière                   | <b>06 15 64 07 29</b> |
| <b>EIRL VIROULAUD PIERRE</b>       | Travaux multiservices                          | Chadeuil                       | <b>06 21 15 71 15</b> |
| <b>GD MULTI SERVICES</b>           | Travaux multiservices                          | 1, Chez Pillet                 | <b>06 61 97 28 34</b> |
| <b>CHRISTOPHE NAUDIN</b>           | Travaux de menuiserie Bois et PVC              | 30, route de Barbezieux        | <b>05 45 97 08 66</b> |
| <b>SEBASTIEN SANSONNET</b>         | Travaux de menuiserie métallique et serrurerie | 24, route de la Rivière        | <b>05 45 25 97 46</b> |

## NONAVILLE

|                    |                      |                        |                       |
|--------------------|----------------------|------------------------|-----------------------|
| <b>ARNOMECADOM</b> | Mécanique générale   | 51, route de Ladiville | <b>06 63 51 77 16</b> |
| <b>EDS</b>         | Électricité générale | 81, route de la Combe  | <b>06 08 09 83 04</b> |

## TOUZAC

|                                         |                                   |                          |                                                |
|-----------------------------------------|-----------------------------------|--------------------------|------------------------------------------------|
| <b>AUX 4 SAISONS</b>                    | Restaurant                        | 4, le Bourg              | <b>05 45 97 59 82</b>                          |
| <b>CHIC ! MA SECRÉTAIRE FREELANCE</b>   | Travaux administratifs            | 10, lieu-dit chez Moreau | <b>06 45 97 11 51</b>                          |
| <b>EIRL BATI RAMALHETE DIAS ET FILS</b> | Travaux maçonnerie neuf et ancien | 3, place de l'Église     | <b>06 26 18 04 41</b><br><b>05 45 21 19 72</b> |
| <b>ETS SANSONNET</b>                    | Mécanique générale                | Les Rigailaux            | <b>05 45 97 54 74</b>                          |
| <b>EURL GDR PATRIMOINE M. GONCALVES</b> | Maçonnerie                        | 6, rue du Bourg          | <b>06 03 28 36 82</b>                          |
| <b>JACKY GACHET</b>                     | Prestation de services mécaniques | Les Maréchaux            | <b>05 45 97 53 63</b>                          |
| <b>POUR VOUS PL'HAIR CHEZ VOUS</b>      | Coiffure à domicile               | La Peigerie              | <b>06 30 69 73 93</b>                          |

## VIVILLE

|                            |                                                            |                          |                       |
|----------------------------|------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------------|
| <b>ETS BOUREAU ET FILS</b> | Travaux de maçonnerie, construction, rénovation, Charpente | 7, lieu-dit La Gare      | <b>05 45 78 57 36</b> |
| <b>ILDA MERLE</b>          | Tous travaux                                               | 6, rue de la Mangarderie | <b>06 14 02 13 79</b> |



## ASSISTANTES MATERNELLES



Nombre  
d'agrément

|                              |                          |                       |   |
|------------------------------|--------------------------|-----------------------|---|
| <b>Laure Bernard</b>         | Chez Rousset             | <b>06 16 39 33 16</b> | 4 |
| <b>Virginie Baratange</b>    | 3, Le Bourg              | <b>07 86 82 00 74</b> | 2 |
| <b>Christelle Delhomme</b>   | 25, route de la Rivière  | <b>05 45 61 49 74</b> | 4 |
| <b>Delphine Epaud Raynal</b> | 12, le Fief Bergendon    | <b>06 09 93 68 26</b> | 4 |
| <b>Monique Sansonnet</b>     | 26, route de la Rivière  | <b>05 45 97 50 87</b> | 4 |
| <b>Christelle Sarlande</b>   | Lotissement Bois Claveau | <b>06 59 02 81 61</b> | 4 |
| <b>Aurélié Saugueil</b>      | 5, rue de Chadeuil       | <b>05 45 97 07 31</b> | 3 |